Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027
Compte rendu - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actées
1-1-44
Comité de programmation du 21/03/2024

Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envoyé pour l'avrité du Président	Avis du comité de programmation	Avis instructeur		Avis des tiers experts						Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements publics																								Indicateurs du cadre de performance		Descriptif de l'opération
										Dénomination du tiers			Dénomination du tiers			Dénomination du tiers				Union européenne						Dépenses publiques nationales														Dépenses privées						
																				FEDER		FSE+		Région CVL		Autres régions		État		AEDE		Département		Commune		EPCI		Autres publics		Autofinancement public		Fonds privés		Autofinancement privé				
								Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Section	Imputation	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Montant	T %	Réalisation	Résultat	
3 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qu'y sont énoncés	10-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	23664	SAS LE DOMAINE DE CHATEAU FER	Création et promotion du réseau de chauffage par Géothermie sur champ de sonde du domaine de Château Fer, château et ferme agroécologique	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à l'action 10 «Soutien à l'animation, la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	DETE - C. GUYONNET avis reçu le 27/02/2024	Favorable	J'émets un avis favorable pour ce projet qui répond aux critères de la fiche DOMO et sur lequel on a échangé avec l'ADEME.						Investissement	9005-052-2045-21952	606 525,56 € HT	188 022,00 €	31,00%															206000	33,63%					214 503,56 €	35,37%	RC022:0,13	RC029:12,25 RC911: 270 RC932: 0,05	La SAS le domaine de Château Fer est localisée à Bruère-Allichamps dans le Cher. L'opération vise à mettre en place un réseau de chauffage par géothermie sur champ de sondes pour le domaine de Château Fer. Le domaine est composé d'un hameau, de communs de fermes, d'un château et d'une ferme agroécologique. Le réseau de chauffage sera mis en place pour l'ensemble des bâtiments de vie et de travail du domaine de Château Fer comprenant : un château neuvi monument historique, une ferme agroécologique avec une légumerie, une pépinière de semis, un atelier de transformation dépendances et cuisines salles de réception. Le rayonnement de l'opération est régional.
3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	14-Soutien aux actions d'accompagnement vers la transition écologique et axée à la conversion écologique de l'activité économique	_00010885	CCI Région Centre-Val de Loire	Programme régional Tourisme durable 2023-2024	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à la fiche action n°14 du DOMO FEDER-FSE+ 2021-2027 : Le programme d'accompagnement de la CCI Centre-Val de Loire, chambre consulaire éligible au dispositif, participe en effet à l'intégration des objectifs de transition écologique et réduction des GES dans le secteur touristique local et permet ainsi d'adapter la filière aux objectifs de croissance verte. L'accompagnement des acteurs économiques sera individuel afin de leur apporter appui et réponses concernant leur transition écologique, mais pourra pour partie prendre la forme de webinaires ou formations collectives. Par ailleurs, les restaurateurs/hébergeurs touristiques qui bénéficieront de l'accompagnement se seront engagés dans une démarche de transition écologique via les critères du Fonds Tourisme durable de l'ADEME. Une subvention de 91 573, 82 € est proposée pour cette opération, représentant 60% de l'opération et permettant d'accompagner 65 entreprises via un soutien non financier.													Fonctionnement	9005-052-657363-21908	152 623,03 € TTC	91 573,82 €	60,00%															51600	0,338088	9449,21	0,061911					RC001 : 65 entreprises ; RC004 : 65 entreprises		La CCI Centre-Val de Loire dont le siège se situe à Orléans présente une opération d'accompagnement des hébergeurs et hébergeurs touristiques sur le territoire régional dans le cadre du Fonds Tourisme durable, un fonds créé pour répondre après la crise + sous l'angle environnemental et investissement + dans le cadre du plan de relance de l'Etat. Deux axes d'intervention sont ainsi prévus : 1) Accompagner des restaurants et des hébergements touristiques vers une résilience économique grâce à un bonifiennement centré sur la Transition Ecologique. 2) Donner les moyens aux restaurants et hébergeurs touristiques de s'engager dans la transition écologique.
6 - Cohésion des territoires	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental inclusif et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité alliées que dans les zones urbaines	32-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo	_00017447	Conseil départemental du Loiret	Véloroute du canal d'Orléans - section entre Châlette-sur-Loing (écluse de Buges) et Presnoy (écluse de Chanoy) + élargissement à Mardié	Accepté	Favorable	Favorable	Dans un but de renforcement de l'attractivité touristique du territoire du Département du Loiret, bénéficiaire éligible à la fiche DOMO n°42 du PO FEDER-FSE+ 2021-2027, ce dernier souhaite développer la portion de la véloroute du Canal d'Orléans comprise entre l'écluse de Buges à Châlette-sur-Loing et l'écluse de Chanoy à Presnoy. La mise en oeuvre de ce nouvel itinéraire cyclable favorisera ainsi le tourisme à vélo sur le territoire local, ainsi que la découverte de la nature, la culture et l'art de vivre régional. L'opération participe ainsi à l'achèvement de la véloroute du Canal d'Orléans inscrite au Schéma Régional des Véloroutes. Ces travaux permettront notamment d'améliorer les conditions de sécurité et de roulement au sein de cet itinéraire, favorisant l'attrait de la découverte touristique en phase avec les nouvelles attentes des clientèles du tourisme lent. Le projet d'aménagement a bénéficié d'une analyse de la Direction du Tourisme qui permet de confirmer les retombées économiques et touristiques du projet, les coûts et les qualités d'aménagement qu'il suppose, ainsi que l'association des communes traversées à l'animation et la thématisation locale de l'opération (projet LAFE notamment) : les intérêts affichés de l'aménagement sont de renforcer l'attractivité et le notoriété du Loiret au fil de l'eau, d'apporter de nouveaux services et loisirs à la population locale, ainsi que de favoriser le développement à la fois économique, touristique et culturel des territoires traversés. Des réunions de concertation et d'information ont eu lieu depuis 2019 avec les collectivités locales, et notamment les communes concernées. L'Etat a également été fortement associé et le grand public a de plus été consulté via une enquête publique. L'opération bénéficie d'une subvention FEDER de 950 781, 91 €, soit 60,00% de cofinancement UE sur le coût total éligible du projet. L'opération contribue à l'indicateur 5012 « Nombre de kilomètres de véloroutes réalisés » à hauteur de 16 km, sur les 125 km visés en 2029.	Laurent SAVIGNAC - Direction du Tourisme	Favorable	Avis favorable rendu le 22/02/2024 par mail													Investissement	9005-052-2045-21946	1 584 636,51 € TTC	950 781,91 €	60,00%																									5012 : 16 km		La véloroute du canal d'Orléans est un axe structurant identifié dans schéma cyclable réalisé par le Département du Loiret en 2018 et permettant de développer le tourisme à faible impact environnemental. Cette véloroute permet notamment de créer une boucle cyclable complète dans le Département de plus de 200 km et de proposer une offre touristique cohérente sur son territoire. Ce dossier concerne la tranche 1 de l'aménagement de la véloroute comprise entre l'écluse de Buges (Châlette-sur- Loing) et l'écluse de Chanoy (Presnoy), 5 communes seront traversées sur 16 km d'itinéraire : Châlette-sur-Loing, Pannes, Saint-Maurice-sur-Fessard, Chevillon-sur-Huillard et Presnoy. Un élargissement du sauvage sous le R0000 à Mardié fait également partie de cette tranche d'aménagement.
1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	15329	BERTHELIOT SAS	Acquisition d'un centre de tournage bi-broche avec robot de chargement/déchargement, d'une machine de contrôle tridimensionnel et d'un centre de tournage usinage.	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération de l'entreprise BERTHELIOT SAS reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO.	Isabelle TURPIN (DE)	Favorable le 06/02/2024	BERTHELIOT est une petite structure qui emploie 28 salariés. Installée depuis 1961, l'entreprise BERTHELIOT est spécialisée dans la mécanique de précision et intégration à AUBIGNY SUR NERE ; L'entreprise est une référence dans son domaine et travaille pour les grands noms de l'industrie qui lui font confiance dans les secteurs de la défense, l'aéronautique l'énergie… Les nouveaux investissements sont indispensables et portent notamment sur l'augmentation des capacités de production pour répondre aux besoins des clients, avec une augmentation de 30 à 50 % du chiffre d'affaires. La diminution de la pénibilité des salariés et le renforcement de la digitalisation dans les ateliers. L'entreprise est en bonne santé financière avec une bonne capacité d'emprunts bancaires.													Investissement	9005-052-2045-21907	1 083 097,90 € HT	379 084,27 €	35,00%																							704 013,64 €	65,00%	RC001 : 1 RC002 : 0	RC801 : 5 RC802 : 700 013,64 € RC810 : 1	BERTHELIOT SAS est une petite entreprise spécialisée dans la mécanique de précision et intégration qui se situe à AUBIGNY SUR NERE (18). La société, créée en 1961, poursuit son développement en investissant sur des moyens de production et de contrôle performants ainsi que sur les outils numériques. De grands noms de l'industrie lui font confiance dans des secteurs divers comme la Défense, l'Aéronautique, l'Energie et l'Electronique. En 2006 l'entreprise franchit un cap avec l'obtention des certifications ISO 9001 et EN 9100, puis en 2017 avec une surface totale de l'atelier de production de 950 m2. En 2023, pour répondre aux besoins des clients, la politique d'investissement et d'agrandissement est renforcée et l'entreprise bénéficie d'une surface d'exploitation de 2 500 m2 sous température régulée. A ce titre, la société a décidé de s'engager dans de nouveaux moyens de production. Dans ce cadre, l'opération de l'entreprise BERTHELIOT SAS est basée sur des investissements de matériel de type centre de tournage bi broche avec robot de chargement déchargement, machine de contrôle tridimensionnel et centre d'usinage / tournage.
1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	12960	LCL EMBALLAGE INDUSTRIEL	Robotisation de machines d'impression	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération de l'entreprise LCL EMBALLAGE INDUSTRIEL reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs ayant un impact environnemental, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO. L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.	Florence BRUYNSEELS (DE)	Favorable le 26/02/2024	Le projet présenté est conforme à celui transcrit dans la saisine. C'est un projet ambitieux pour cette petite entreprise de moins de 20 salariés (moulage, évolution technologique, pénibilité du travail, etc…). A souligner que cette entreprise a été soutenue en 2019 pour du développement à l'export.													Investissement	9005-052-2045-21907	395 740,00 € HT	197 870,00 €	50,00%																					197 870,00 €	50,00%	RC001 : 1 RC002 : 0	RC801 : 1 RC802 : 197 870,00 € RC810 : 1	L'opération de l'entreprise LCL EMBALLAGE INDUSTRIEL reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs ayant un impact environnemental, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO. L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.
2 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qu'y sont énoncés	15-Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique	14225	BOURGES PLUS	Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat de Bourges Plus – 3ème génération	Accepté	Favorable	Favorable	La mission de la PTRE Bourges Plus (Energie'nov), reconnue d'intérêt général, s'inscrit complètement dans les objectifs du Programme opérationnel, objectif spécifique 2.1 « Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre » et plus spécifiquement à l'action 15 « Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation, et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique. L'opération a pour objectif de développer la rénovation énergétique performante. Elle vise le secteur résidentiel, le plus énergivore, les territoires de la communauté d'agglomération de Bourges et qui représente 30% de la consommation énergétique totale. Il est aussi le deuxième secteur le plus émissif en termes de gaz à effet de serre avec 28% des émissions totales. L'objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique des habitations pour faire diminuer la consommation énergétique des habitants, et celle du territoire, et donc les émissions de gaz à effet de serre associées. Elle apporte des conseils techniques et financiers, neutres et gratuits, pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation de l'habitat ou de construction neuve. L'indicateur de réalisation : 5002 (Nombre de structures bénéficiant d'un soutien pour l'accompagnement et l'animation sur l'efficacité énergétique) est de 1 sur 37 soit 2,70 de la série 2020. Le montant FEDER mobilisé représente 2,16 % du montant UE de l'action 15, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.	Khaoula KAOUKAOUI	Favorable	Bourges Plus répond par son action au cahier des charges AAC PTRE nouvelle génération et participe à l'atteinte des objectifs de rénovation performante des logements privés finis par la Région.													Fonctionnement	9305-052-65358-21915-0B1	359 359,93 € TTC	215 915,95 €	60,00%			55 225,00 €	15,35%											88 718,98 €	24,65%							5002 : 1		Une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) est un dispositif ancré sur un territoire donné qui propose une mission de service public de proximité dédié aux ménages qui souhaitent rénover d'un point de sue énergétique leur logement. Le projet, porté par Bourges Plus, concerne le déploiement, la coordination et l'animation de la PTRE sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bourges (département du Cher). Elle répond à l'enjeu de la rénovation énergétique des logements qui est un axe essentiel du Plan Climat Air Energie Territorial de Bourges Plus. La PTRE énergé'nov a pour objectif de développer la rénovation énergétique performante et de qualité à l'aide de différents leviers. Elle vise à accompagner les ménages de l'agglomération vers une réduction importante de leur consommation, ce qui réduira la dépendance énergétique des foyers concernés, améliorera le confort et la santé des habitant et revalorisera le parc d'habitation concerné. Le projet se déroulera sur 3 ans dans le département du Cher, plus spécifiquement sur le territoire de l'Agglomération de Bourges
1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	6-Médiation numérique pour toutes et tous (citoyens, TPE-PME, associations, collectivités)	8317	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CENTRE-VAL DE LOIRE	Hub pour un numérique inclusif - Hub La en Centre-Val de Loire	Accepté	Favorable	Favorable	Le projet présenté s'inscrit dans les objectifs de l'action 6 – axe 1 – objectif stratégique 1.2 « axe d'intervention 1 du DOMO du PO FEDER FSE Centre Val de Loire 2021-2027 « Médiation numérique pour toutes et tous (citoyens, TPE-PME, associations, collectivités) ». Cette action vise à soutenir des projets de numérisation au bénéfice des entreprises et des projets de numérisation au profit des pouvoirs publics et des citoyens, et notamment la lutte contre les « fractures » générationnelles ou sociales. En l'occurrence, le porteur (Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire) est mandaté par le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire pour déployer les missions opérationnelles dévolues aux Hub-La labellisé « hub territorial pour un numérique inclusif ». L'objectif du hub du maillage territorial qu'il développe, la ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire entend conforter un aspect largement partenarial à ses actions en s'appuyant sur les écosystèmes et acteurs existants afin de conforter et/ou déployer des projets d'inclusion numérique en faveur des citoyens. Ainsi, l'action présentée s'inscrit dans le cadre d'intervention de l'action 6 du PO FEDER FSE Centre-Val de Loire 2021-2027 « Médiation numérique pour toutes et tous (citoyens, TPE-PME, associations, collectivités) ». Le montant FEDER mobilisé représente 15,16 % du montant UE de l'action 6, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.	Baptiste CHAPUIS	Favorable	Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie Etat-Région dans le domaine de l'inclusion et de la médiation numérique , afin de réduire la fracture numérique.													Fonctionnement	9305-052-65748-21905	1 023 543,43 €	530 813,43 €	51,86%													492 750,00 €	48,14%							RC014 :0 5001:1		Le projet présenté s'inscrit dans les objectifs de l'action 6 – axe 1 – objectif stratégique 1.2 « axe d'intervention 1 du DOMO du PO FEDER FSE Centre Val de Loire 2021-2027 « Médiation numérique pour toutes et tous (citoyens, TPE-PME, associations, collectivités) ». Cette action vise à soutenir des projets de numérisation au bénéfice des entreprises et des projets de numérisation au profit des pouvoirs publics et des citoyens, et notamment la lutte contre les « fractures » générationnelles ou sociales. En l'occurrence, le porteur (Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire) est mandaté par le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire pour déployer les missions opérationnelles dévolues aux Hub-La labellisés « hub territorial pour un numérique inclusif ». L'objetme du hub du maillage territorial qu'il développe, la ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire entend conforter un aspect largement partenarial à ses actions en s'appuyant sur les écosystèmes et acteurs existants afin de conforter et/ou déployer des projets d'inclusion numérique en faveur des citoyens. Part de son expertise en coordination d'actions de proximité au service des habitants en renforçant du lien entre organisations, projets et habitants, la ligue de l'Enseignement du Centre - Val de Loire intervendra sur 3 départements en engageant une démarche de conseil et d'animation. Cette démarche a pour objectif de développer l'offre de médiation numérique sur le région, en s'appuyant et en soutenant des organisations locales qui animent et accompagnent les citoyens, et en particulier les élus, les responsables associatifs, les salariés, les demandeurs d'emplois. Dans un premier temps, les citoyens en situation d'illectronisme seront prioritaires. Puis, il s'agira d'accompagner des personnes en difficulté, en s'adaptant à la diversité des situations. Ainsi, l'action présentée s'inscrit dans le cadre d'intervention de l'action 6 du PO FEDER FSE Centre Val de Loire 2021-2027 « Médiation numérique pour toutes et tous (citoyens, TPE-PME, associations, collectivités) ». Le montant FEDER mobilisé représente 15,16 % du montant UE de l'action 6, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.
1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la RIS3 pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	22395	INITIATIVE CENTRE-VAL DE LOIRE	Mise en oeuvre d'un instrument financier dédié aux prêts d'honneur innovation en Centre-Val de Loire	Accepté	Favorable	Favorable	La mise en oeuvre d'un instrument financier de fonds de prêts d'honneur innovation permet de soutenir l'intégration de l'innovation dans les entreprises par le biais de l'augmentation du nombre d'entreprises innovantes et émarge ainsi à la typologie d'intervention directement visée par la fiche n°3 du DOMO FEDER-FSE+ 2021-2027 mentionnant l'intervention d'instruments financiers sous forme de prêts pour des entreprises en phase de pré-amorçage et d'amorçage. L'association Initiative Centre-Val de Loire, chargée de la gestion du fonds de prêts d'honneur innovation, est bien éligible au titre des bénéficiaires potentiels de la fiche DOMO n°3 FEDER-FSE+ 2021-2027. Initiative Centre-Val de Loire répond par ailleurs aux critères de sélection énoncés au sein de la fiche DOMO n°3 : elle bénéficie d'un professionnalisme et d'une qualité d'accompagnement et d'animation en matière de PME innovantes. La mise en place du Fonds de prêts d'honneur innovation concourt à la mise en oeuvre de la SRI-SI et assure un effet levier de l'intervention du fonds. L'opération contribue ainsi directement à l'atteinte des objectifs spécifiques du Programme et notamment à l'impact sur les indicateurs de réalisation et de résultat applicable. L'opération présentée est de plus cohérente avec les principes horizontaux de l'Union européenne. Enfin, l'association Initiative Centre-Val de Loire a transmis les derniers bilans et comptes de résultat, ainsi que le budget prévisionnel de la structure pour l'année en cours assurant des ressources de financement stables et suffisantes pour maintenir leur activité pendant toute la période d'exécution de l'action. Le montant UE de 4 150 000 € fléché sur l'opération représente un effet levier de 59,76% sur l'opération, l'opération vise par ailleurs le soutien à la fois financier et non financier de 224 nouvelles entreprises (indicateurs RC001, RC004 et RC005), dont 30 PME innovantes en interne (RC805).	DE- S. COUTELLIER avis reçu le 15/02/2024	Favorable	Avis Favorable rendu le 13/02/2024 par mail.	DRAIR - S. CORDIER avis demandé le 12/03/2024	Favorable	pas de retour, l'avis est considéré comme favorable	DREETS - D. MOREAU avis reçu le 12/03/2024	Favorable	Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.	Investissement	9005-052-2045-21002-0B1	6 944 000,00 € TTC	4 150 000,00 €	59,76%			800 000,00 €	11,52%																			1 994 000,00 €	28,72%	RC001: 224 RC004: 224 RC005: 224	RC805: 30	L'évaluation ex-ante des instruments financiers 2021-2027 (FEDER-FSE-FEADER) en région Centre-Val de Loire a identifié une carence sur les financements en fonds propres des entreprises pour les petits tickets (15 000 à 200 000 €). Dans ce contexte, le dispositif de prêt d'honneur correspond à la « première marche de l'escalier » du financement et permet ainsi aux créateurs d'entreprises d'accéder à des financements bancaires, de solliciter des business angels ou d'autres formes d'accompagnements publics. L'association Initiative Centre-Val de Loire s'est ainsi vu confier la gestion d'un instrument financier de fonds de prêts d'honneur à taux zéro, au bénéfice de la création d'entreprises innovantes. Cet instrument a pour objectif de stimuler la création et le développement de startups dans la région Centre-Val de Loire en facilitant l'accès à des solutions de financement spécifiques, mais aussi de diversifier les outils d'ingénierie financière. Le fonds prévoit ainsi d'accompagner 224 entreprises sur la durée totale de l'opération pour un montant total de 6,944 millions d'euros. Le taux de défaut de remboursement a été estimé à 25 %. Le rayonnement de l'opération est régional.
3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013033	SYNDICAT DU BASSIN VEXIANT DES 4 RIVIERES	ANIMATION "EAU"2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du bassin versant des 4 rivières 2023-2025 est la condition pour la réussite de la mise en place et de l'évolution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27													Fonctionnement	21010	555 204,70 € TTC	111 040,94 €	20,00%													310 033,29 €	55,84%					134 130,47 €	24,16%			SO04=7,5	0024=1	Les actions menées par les agents techniques dans le cadre de l'animation "eau" permettent la mise en oeuvre de la compétience Gestion des Milieux Aquatiques du SBVAR.
3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013064	Communauté de Commune Berry Loire Puisaye	Animation du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques du Grennois 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation du CT du bassin versant des 4 Rivières 2023-2025 est la condition pour la réussite de la mise en place et de l'évolution des actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27													Fonctionnement	21010	175 000,00 € TTC	35 000,00 €	20,00%															105 000,00 €	60%					35 000,00 €	20%			SO04=3	0024=1	Le technicien de rivière à pour objectif de réaliser le programme d'actions du CTMA du Glennons qui va s'accompagner d'un suivi puis d'une évaluation durant la dernière année du premier contrat.
3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013113	Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire	Animation eau 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation pour la mise en place du CT est la condition pour la réussite de la mise en place et de l'évolution des futures actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27													Fonctionnement	21010	170 800,00 € TTC	34 160,00 €	20,00%															102 480,00 €	60%					34 160,00 €	20%			SO04=3	0024=1	Le technicien de rivière à pour objectif de mettre en place le futur CT Fare, Maulne et Bruère Choue en suivant l'étude préalable.
3 - Transition énergétique et écologique	2.5 - Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	21-Ingénierie, études et animation en faveur de la ressource en eau	00013191	Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron	Animation "eau" 2023-2025	Accepté	Favorable	Favorable	L'animation pour la mise en place du CT est la condition pour la réussite de la mise en place et de l'évolution des futures actions du CT. Cette animation est éligible à l'action 21 du FEDER 21-27													Fonctionnement	21010	392 010,53 € TTC	78 402,11 €	20,00%															211 204,51 €	54%					102 403,91 €	26,12%			SO04=6	0024=1	Animation, sensibilisation, communication, sadrage, mise en oeuvre et gestion/suivi de projets de toutes sortes (restauration de milieux aquatiques, gestion de la ripisylve, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.)